

Inverser les tendances démographiques dans les régions de l'Union utilisant les instruments de la politique de cohésion

2020/2039(INI) - 25/03/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement régional a adopté un rapport d'initiative de Daniel BUDA (PPE, RO) sur l'inversion des tendances démographiques dans les régions de l'Union utilisant les instruments de la politique de cohésion.

Caractéristiques et défis actuels liés à l'évolution démographique dans l'UE

Les tendances démographiques d'abandon des zones rurales au profit des zones urbaines, de départ des régions nationales moins développées vers les plus développées, de l'est vers l'ouest et du sud vers le nord ont une incidence directe sur la vie des citoyens de l'Union et des populations locales. Le déclin démographique accroît les inégalités existantes entre les régions les plus développées et les plus pauvres.

Le rapport demande d'accorder une attention particulière aux répercussions des «quatre libertés» sur les tendances démographiques et sur les régions de l'Union et leur cohésion économique, sociale et territoriale.

L'UE est confrontée à un défi démographique majeur qui, malgré différents impacts entre les régions, devrait être reconnu et abordé de manière globale. Les députés relèvent dans ce contexte d'importants contrastes démographiques liés à différentes opportunités économiques, à la fourniture de services, à l'accessibilité, aux transports et à la connectivité numérique, tant au niveau de l'Union qu'entre les régions métropolitaines et les zones périphériques.

Ces disparités sont particulièrement visibles dans les zones rurales ou confrontées à des contraintes naturelles ou spécifiques, telles que les régions peu peuplées et montagneuses, ainsi qu'entre le continent et les îles et les régions ultrapériphériques. Des politiques de vieillissement actif sont nécessaires pour réduire la dimension négative des changements démographiques dans ces zones. Les députés mettent notamment en garde contre une baisse visible de la population active dans les régions d'Europe centrale, orientale et centrale.

Par ailleurs, la crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19 aura des effets à moyen et à long terme sur la dynamique du marché du travail. Les mesures de confinement et de distanciation sociale ont eu des effets visibles sur la production, la demande et le commerce, réduisant l'activité économique. Par conséquent, on peut s'attendre une nouvelle vague de migration des jeunes à l'intérieur et entre les États membres.

Réponses sur mesure : trouver des solutions au défi du déclin démographique

Le rapport insiste sur l'importance des initiatives existantes, telles que le partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé, le programme commun d'assistance à l'autonomie à domicile et les communautés de la connaissance et de l'innovation pour le numérique et la santé de l'Institut européen d'innovation et de technologie.

Les députés invitent la Commission à tenir compte des solutions déjà développées par ces initiatives pour faire face au changement démographique. Ils soulignent l'importance du cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie pour le soutien à l'éducation et à la formation dans les zones menacées de dépeuplement.

Les autorités locales, régionales et nationales, les associations professionnelles et les ONG devraient jouer un rôle décisif en tant que participants actifs à l'élaboration de stratégies territoriales issues des communautés locales.

Le rapport souligne la nécessité d'élaborer un programme rural au niveau européen visant à améliorer l'accessibilité, l'attractivité et le développement durable des zones rurales et éloignées. Il insiste à cet égard sur l'importance d'améliorer les infrastructures de transport et de réaliser des investissements qui permettront une transition juste vers une économie numérique et un système d'éducation numérique en ligne accessible à tous les citoyens.

Le programme urbain pour l'UE pourrait également servir de modèle pour fournir des instruments adaptés favorisant la croissance, l'intégration, la coopération et l'innovation et luttant contre les problèmes sociaux.

Les investissements au titre de la politique de cohésion devraient promouvoir l'employabilité des femmes et des parents seuls qui luttent pour trouver un emploi et viser le soutien aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à d'autres groupes vulnérables lorsqu'ils entrent ou restent sur le marché du travail.

Recommandations politiques

Les députés demandent à la Commission de proposer une stratégie sur le changement démographique qui accorde la priorité aux domaines suivants: i) emploi décent, ii) équilibre vie privée-vie professionnelle, iii) aspect territorial des politiques promouvant l'activité économique et l'emploi, iv) fourniture adéquate de services sociaux d'intérêt général sur tous les territoires, v) transports publics locaux efficaces et vi) soins adéquats pour les personnes dépendantes et soins de longue durée, avec une attention particulière aux nouvelles formes de travail et à leur incidence sociale.

Ils invitent les États membres et les autorités régionales à mettre en œuvre une approche intégrée pour relever les défis démographiques au moyen d'instruments de politique de cohésion, et encouragent la promotion de villages intelligents et d'autres programmes d'incitation pour retenir la population et attirer les jeunes dans les zones rurales et semi-urbaines.

D'une manière générale, les États membres sont invités à intégrer les défis démographiques dans leurs politiques de développement national et leurs stratégies à long terme de développement durable et à les articuler avec le Semestre européen, afin de garantir un financement approprié consacré aux défis démographiques, d'inverser les tendances au dépeuplement et de renforcer l'attractivité territoriale.

Dans ce contexte, il importe que la Commission et les États membres fassent connaître les bonnes pratiques sur l'utilisation et les avantages des initiatives de gouvernance et de planification coopératives à long terme à divers niveaux et des outils de planification pour favoriser un développement polycentrique.